

A LA CROISEE DE NOS CHEMINS

Samedi 10 et dimanche 11 février 2018.

LA COMMUNAUTE CHRETIENNE DES CINQ PAROISSES DE « LES BONS VILLERS »
ACCUEILLE, SUSCITE LA RENCONTRE, PARTAGE ET APPROFONDIT SA FOI,
SE MET AU SERVICE DES AUTRES ET DIFFUSE LES INFORMATIONS.

Cet hebdomadaire est distribué avec la feuille liturgique dominicale
Il est envoyé par mail (format PDF) à tous ceux qui en font la demande
Plus d'informations sur notre site www.doyennedegosselies.be.cx ou eap.decalogics.be

PRÊTRE RESPONSABLE Abbé Jean-Bernard BRONCHART, ☎ 0484 147 882 ou 071 85 1008
TEMPS D'ACCUEIL Les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, de 16 à 17 h, à l'église de Frasnes.
TEMPS D'ADORATION Le 2^{ème} dimanche du mois, de 16h30 à 17h30 à l'église de Wayaux
DEMANDE DE MESSE(S) Thérésina Helguers (☎ 071 85 1905), Léon Paternotte (☎ 071 84 6189)
INSCRIPTION AU BAPTÊME DES ENFANTS Charles Henrard (☎ 071 84 5061) Françoise d'Exelle (✉ dexelle@outlook.com)

Jésus étendit la main, le toucha et lui dit : « Je le veux, sois purifié. » (Mc 1, 41)

Il y avait des lépreux en Palestine du temps de Jésus et Jésus a accompli de nombreuses guérisons. Qu'il guérisse un lépreux n'est en soi pas le plus étonnant de ses miracles. Et pourtant, ce court récit nous plonge au cœur du débat entre Jésus et les Pharisiens ou, en l'actualisant, entre Chrétiens et Juifs.

Le lépreux de cette histoire fait partie de ceux que Camille Focant (*) appelle les « personnages secondaires en Marc » : Il débarque à l'improviste dans le récit et disparaît quelques versets plus loin ; on ne connaît rien de lui, même pas son nom ; il est tout entier défini par sa seule maladie. Mais l'Évangéliste en fait l'instrument de la stratégie de Jésus ; il lui permet en effet d'affirmer sa position sur un de ses principaux points de discordance avec les Pharisiens : la pureté rituelle. Ce rôle particulier des personnages secondaires est caractéristique de l'Évangile de Marc ; il est bon de s'en souvenir en cette année liturgique, où nous lisons essentiellement des passages de cet Évangile.

Si la lecture de la Torah ne permet pas d'établir clairement cette distinction, plusieurs exégètes modernes sont d'avis que les exigences de pureté rituelle établies par la Loi de Moïse s'adressaient essentiellement aux prêtres et au service du Temple, et pas nécessairement à l'ensemble du peuple dans ses activités quotidiennes. Cela semble en tout cas avoir été compris ainsi par le peuple hébreu, jusqu'à ce qu'un groupe de Juifs de stricte observance – les Pharisiens – tente d'imposer les règles de pureté à tous et en toutes circonstances. Aujourd'hui encore, le judaïsme se caractérise par une rigoureuse séparation entre le pur et l'impur, le saint et le profane, le permis et l'interdit... Cela n'a rien d'étonnant si l'on sait que le judaïsme rabbinique, le seul qui ait survécu à la destruction du Temple tout en restant strictement fidèle à la Première Alliance, est

précisément l'héritier du pharisaïsme.

En touchant un lépreux, Jésus brave un interdit ; son geste est d'autant plus fort que l'impureté d'un lépreux se situe très haut dans la hiérarchie de l'impureté, juste après celle d'un cadavre et celle d'une mesure d'ossements. Et le contact n'est pas accidentel, car pour ce faire, Jésus doit étendre la main...

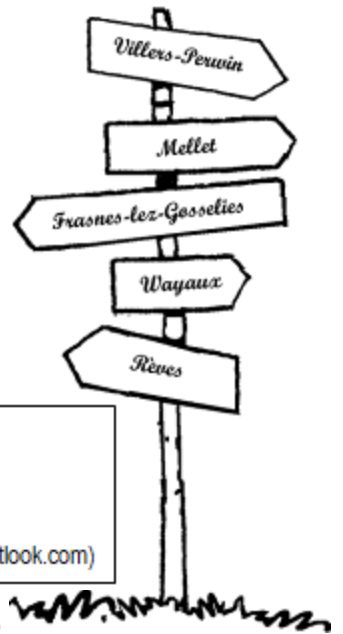
Par ce geste – et d'autres qui suivront – Jésus pose les jalons d'une nouvelle forme de judaïsme, où l'amour primerait sur d'autres considérations, plus légalistes. En même temps, il renverse le vieux paradigme qui veut que l'impur souille le pur : si pour les Pharisiens l'impureté est contagieuse, pour Jésus, c'est la pureté qui est contagieuse ! Il ne s'oppose donc pas radicalement à la Loi, il l'interprète à la lumière de ce nouveau paradigme, il la relit avec de nouvelles clés. Mais cela fait toute la différence...

On comprend mieux dès lors, pourquoi l'Église primitive a combattu, comme première hérésie, la volonté de certains Judéo-Chrétiens d'imposer à tous les Chrétiens, qu'ils soient issus du monde juif ou païen, des pratiques juives comme la circoncision, la pureté rituelle, les interdits alimentaires, etc.

Inverser les règles de contagion n'est pas sans conséquence sur le comportement des Hommes. Bien sûr, il n'est pas question d'inciter les gens à prendre des risques sanitaires, mais il est d'autres domaines où une réponse positive peut s'avérer au final plus efficace qu'une spirale négative : l'amour en réponse à la haine, la paix en réponse à la violence, la joie en réponse à la tristesse, l'espérance en réponse à la déprime, ou simplement dire « faisons mieux qu'avant » au lieu de dire « c'était mieux avant »...

Jean-Luc Detrez

(*) Camille Focant, professeur émérite à l'UCL, spécialiste du Nouveau Testament et en particulier de saint Marc



CELEBRATIONS ET INTENTIONS DE MESSES AUX BONS-VILLERS

Date	Lieu	Heure	Intentions
Samedi 10 février	Villers-Perwin	18h00	Messe de remerciement
Dimanche 11 février	Wayaux	9h30	Célébration eucharistique
	Rèves	11h00	Messe pour le Père Hilgers et le Frère Léon Landmann
Mardi 13 février	Rèves	8h00	Messe de semaine au presbytère
Mercredi 14 février	Rèves	19h00	Mercredi des Cendres en unité pastorale
Jeudi 15 février	Rèves	8h00	Messe de semaine au presbytère
Samedi 17 février	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 18 février	Mellet	9h30	Célébration eucharistique
	Frasnes-lez-Gosselies *	11h00	Messe pour l'abbé Victor Huet
20, 21, 22 février	Rèves	8h00	Messe de semaine au presbytère
Samedi 24 février	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 25 février	Frasnes-lez-Gosselies *	9h00	Dimanche autrement
	Gosselies St Jean-Baptiste	10h00	Dimanche autrement (accueil à 9h45)

* En attendant la remise en état de l'église de Frasnes, les célébrations prévues à Frasnes ont lieu à Rèves.

Catéchuménat

Dimanche 18 février 2018 à 15h00 en l'église Saint-Pierre de Lessines, notre Evêque, entouré par les chrétiens du diocèse, célébrera l'**Appel Décisif** des catéchumènes. Nous sommes toutes et tous invités à participer à cette célébration, d'autant plus que **nos paroisses ont cette année un catéchumène, Aubin**, accompagné par Martine et Charles, qui nous rappellent ci-dessous quelques aspects de ce rite.

Afin d'expliquer ce rite, voici la transcription de deux notes pastorales du Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes dans leur intégralité. (Ce chapitre comprend un total de 9 notes pastorales)

Note 127. Dans cette seconde étape de l'initiation [NDLR La première étape consiste à la célébration de l'Entrée en Catéchuménat], l'Eglise procède à l'appel décisif c'est-à-dire au choix et à l'admission des catéchumènes jugés aptes, en raison de leurs dispositions, à participer à l'initiation sacramentelle au cours des prochaines fêtes pascales. Elle y entend le témoignage des parrains [NDLR et marraines] et des catéchistes, et l'affirmation par les catéchumènes de leur volonté de recevoir les sacrements. Ce rite porte le nom d'**appel décisif** parce que cette admission, accomplie par l'Eglise, se fonde sur une élection ou un choix opéré par Dieu, au nom duquel agit l'Eglise ; on le dénomme aussi **inscription des noms**, parce que les candidats, en signe de fidélité à l'appel, inscrivent leur nom au registre des futurs baptisés.

Note 130. Pour l'Eglise, l'appel décisif est comme le moment où se cristallise toute la sollicitude qu'elle porte aux catéchumènes. L'évêque, les prêtres, les diacres, les catéchistes, les parrains et marraines, et toute la communauté locale, chacun à sa place et à sa façon, donnent un avis fondé concernant les dispositions et les progrès des catéchumènes. Enfin, tous les accompagnent de leur prière, de sorte que ce soit l'Eglise tout entière qui les mène avec elle à la rencontre du Christ.

Nous n'avons pas encore le planning du mois de mars, mais reprenez déjà les dates suivantes :

- 04 mars : 3^{ème} dimanche de Carême : 1^{er} SCRUTIN (= rite d'initiation des cathéchumènes).
- 11 mars : 4^{ème} dimanche de Carême : 2^{ème} SCRUTIN (= rite d'initiation des cathéchumènes).
- 18 mars : 5^{ème} dimanche de Carême : 3^{ème} SCRUTIN (= rite d'initiation des cathéchumènes).
- 31 mars : VEILLEE PASCALE : BAPTEME – CONFIRMATION – EUCHARISTIE

Ces célébrations auront lieu dans une paroisse des Bons-Villiers (en fonction de la grille horaire du mois), et le choix de l'Evangile sera adapté à la note pastorale 153 sur le rituel des scrutins.

PROCHAINS BAPTEMES (Attention, l'heure habituelle devient 12h30 au lieu de 12h15)

- Mathis VERHOEVEN, dimanche 4 février à 12h30 (Mellet)
- Bastien HENRY, dimanche 18 février à 12h30 (Rèves)
- Robin GHOYERE, dimanche 15 avril à 12h30 (Mellet)

PROCHAINS MARIAGES

- Estelle BAUDOUX et Jean-Michel GONCETTE, samedi 21 avril à 11h45 (Notre-Dame du Roux)
- Régine CHARLET et Olivier VANKEERBERGHEN, samedi 19 mai à 11h15 (Rèves)
- Anne VAN DE WERVE et Pierre MARIJSSE, samedi 26 mai (Villers-Perwin)
- Marie-Claude BEAUFAYS et Michaël DEBECQ, samedi 2 juin à 14h30 (Frasnes-lez-Gosselies)

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- M^{me} Simone HAZARD, V^{ve} de M. Walter BRAHY (Gosselies, Funérailles à Mellet, mardi 13 février à 11h00)
- M^{me} Irma HARPIGNY, V^{ve} de M. Léon RUCQUOY (Funérailles à Mellet, samedi 10 février)
- M^{me} Marie-Louise van der MEERSCHEN, V^{ve} de M. Th. DUMONT de CHASSART (Fun. à Villers-Perwin, jeudi 8 février)
- M. Claude COLICIS (Frasnes-lez-Gosselies, Funérailles à Villers-Perwin, mercredi 7 février à 11h45)
- M^{me} Jeanne NONNON (Rèves, Funérailles dans l'intimité familiale)
- M. Marcel COLSON, époux de M^{me} Manuela MAUBERT (Frasnes-I-G, Funérailles à Villers-Perwin, samedi 3 février)
- M. Maurice ROBERT (Frasnes-lez-Gosselies, Funérailles à Villers-Perwin, jeudi 1^{er} février)